

FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

TUTEUR DE MAISONNÉE DE CENTRE DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Les personnes intéressées doivent manifester leur intérêt **avant le 22 Avril** en envoyant un CV et une lettre de motivation aux contacts RH indiqués dans la fiche de poste.

Les modalités pratiques seront précisées ultérieurement aux candidats invités à un entretien.

CATEGORIE:

CONTEXTE DU RECRUTEMENT :

Poste vacant Poste susceptible d'être vacant Création

DATE SOUHAITABLE DE PRISE DE FONCTION :

Date souhaitable de prise de fonction : Disponibilité lors de la semaine de formation du 7 juin 2022 et les jours du séjour de cohésion, du **12 juin au 24 juin 2022** et/ou du **3 juillet au 15 juillet 2022** dans la limite d'un contrat de 48 jours maximum d'ici le 15 juillet 2022.

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE :

Nom du(es) centre(s) : **A venir**

LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT

FONCTION : TUTEUR DE MAISONNÉE DE CENTRE DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

NOMBRE DE VOLONTAIRES A ENCADRER : 14

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE: EN FONCTION DE L'ORIGINE DU RECRUTEMENT: CONTRAT D'EMPLOI PUBLIC, CDD, MISE A DISPOSITION, DETACHEMENT, CONTRAT D'ENGAGEMENT EDUCATIF

OBLIGATION DE LOGEMENT PENDANT LE SEJOUR DE COHESION

PARTICIPATION A UNE FORMATION DEDIEE AVANT LE SEJOUR

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE :

Le SNU est un projet d'émancipation et de responsabilisation de la jeunesse complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs: le renforcement de la cohésion nationale – qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la dynamisation et la valorisation des territoires –, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le SNU se décline en 4 phases successives, dont 2 phases obligatoires, à terme, à partir de 15 ans :

- Une phase préalable d'information et de préparation, qui permet d'informer les familles et de préparer l'appel des jeunes. Appuyée sur le collège et les programmes d'enseignement, elle se traduit également par l'organisation d'une journée d'information en classe de 3^e ;
- Un séjour de cohésion de deux semaines obligatoire, à terme, et destiné à transmettre un socle républicain fondé sur la vie en collectivité, la responsabilité et l'esprit de défense comme de résilience. Ce séjour réalisé

- en hébergement collectif dans l'année qui suit la classe de 3^e, est aussi l'occasion de bilans individuels ;
- Une mission d'intérêt général, obligatoire, inscrite dans une logique d'accompagnement et d'individualisation des parcours. Fondées sur des modalités de réalisation variées, perlées ou continues, les missions proposées permettent d'accompagner les jeunes dans la construction de leur projet personnel et professionnel ;
- Une phase d'engagement volontaire d'au moins 3 mois, réalisée entre 16 et 25 ans, et dont la mise en œuvre s'appuiera principalement sur les dispositifs de volontariat existants.

Les modalités de mise en œuvre du SNU sont guidées par l'impératif absolu de sécurité. Une attention particulière devra notamment être portée au respect de l'intégrité physique et psychologique et morale des jeunes mineurs, tout particulièrement à l'occasion du séjour de cohésion.

EFFECTIF TOTAL DES STRUCTURES DES 2 SEJOURS : 400 A 450 VOLONTAIRES

DESCRIPTION DU POSTE (RESPONSABILITES, MISSIONS, ATTRIBUTIONS ET ACTIVITES) :

Jeune adulte placé sous l'autorité directe du capitaine de compagnie, le tuteur de maisonnée exerce une fonction éducative essentielle auprès des jeunes de sa maisonnée dans une relation de proximité quotidienne et permanente.

Il est à la fois **un animateur, un formateur et un témoin**. Il contribue à faire du séjour de cohésion des jeunes volontaires de sa maisonnée une aventure qui les fasse grandir, qui les amène, pas à pas, à désirer s'engager, et qui donne durablement du sens à leur vie (responsabilité et dépassement de soi).

Il est soucieux de la sécurité des jeunes de sa maisonnée. Il est exigeant, bienveillant, vigilant, attentif et attentionné.

Il assume sa part d'autorité comme une posture de service et d'accompagnement. A ce titre, il est en première ligne, au contact, et il partage les conditions de vie des volontaires. Il tire sa légitimité de son engagement personnel, au service du projet éducatif SNU et de sa position comme premier maillon de la chaîne d'autorité et de responsabilité du centre. Il assume ce rôle essentiel de mentor en gardant une juste distance et grâce à beaucoup de proximité et d'écoute. L'effectif à taille humaine de la maisonnée offre au tuteur l'opportunité d'établir une relation de personne à personne par un contact individualisé avec chaque volontaire.

Cheville ouvrière et acteur plénier du projet pédagogique du centre de cohésion, le tuteur aide chaque volontaire à croître en humanité, pour gagner en autonomie personnelle et intégrer la notion d'interdépendance, ciment de la vie en société. Il exerce une présence **rassurante** par sa capacité d'**écoute**, la **rectitude** de son comportement et de son engagement, sa **disponibilité** à partager ses connaissances, et son **enthousiasme**. Auprès de lui, **les plus jeunes sont stimulés à découvrir leurs talents**, à s'entraider eux-mêmes, à obéir d'amitié, à oser faire face aux inévitables difficultés, à **s'accepter différents**. Une meilleure connaissance et estime de soi les ouvre à mieux découvrir et respecter l'autre dans ses différences. De cette appréciation ajustée, chaque volontaire apprend à construire sa personnalité, à résister aux injonctions contradictoires de l'autonomie individuelle et à désirer toujours plus mettre ses talents au service des autres et à mériter leur confiance.

Il sait tirer profit de toutes les activités du centre pour éduquer les jeunes volontaires de sa maisonnée aux **valeurs de la démocratie** : il leur enseigne les notions de droits et de devoirs civiques ainsi que les responsabilités associées à l'accession à l'âge de la majorité. Les activités physiques et sportives, en équipe, sont un lieu d'entraide, d'accueil des différences, d'unité, de cohésion et de joie partagée.

Par le biais du **civisme**, des responsabilités acceptées et des services rendus à la collectivité, il leur apprend la maîtrise de soi et le respect des autres. Les jeunes volontaires font l'expérience concrète de leur capacité, ensemble, à changer, à devenir eux-mêmes les hommes et les femmes sur lesquels d'autres pourront s'appuyer à leur tour.

Enfin, il favorise une compréhension active, positive et éducative du **règlement intérieur qu'il signera pour acceptation**. Il relaie fidèlement les messages des cadres de sa compagnie et il tire profit des multiples tâches et services de la vie quotidienne pour introduire à l'intelligence de la règle.

Cette mission d'éducation des tuteurs s'exerce dans 5 domaines de la vie de la maisonnée :

1. Accueil et accompagnement des volontaires
 - Préparer l'accueil des volontaires au sein de la maisonnée (hébergement, loisirs, hygiène, vie en compagnie et dans le centre, etc.)
 - Accompagner les volontaires de jour et de nuit pour toutes les activités : vie courante, activités sportives, formations, tests divers, diverses activités et visites à l'extérieur, etc.
 - Veiller à l'assiduité et au respect des horaires pour toute la maisonnée,
 - Assurer chaque jour de la propreté et du rangement des chambres et des locaux mis à leur disposition,
 - Participer au convoyage des volontaires (aller et retour).
2. Organisation et discipline de la vie courante
 - Faire connaître, comprendre et respecter le règlement intérieur du centre
 - Signaler aux cadres de compagnie tous les manquements
3. Organisation de la vie démocratique et citoyenne
 - Créer des temps d'échanges démocratiques

- Contribuer à l'organisation, la pleine participation de tous et au bon déroulement des tâches d'intérêt général
 - S'assurer de la réalité de l'exclusivité et du brassage social dans la maisonnée et dans les activités
4. Création de cohésion et d'esprit de maisonnée
- Créer une cohésion de groupe, en cohérence avec les autres maisonnées de la compagnie, mobiliser les énergies grâce à une saine émulation collective et faire partager un sentiment d'appartenance à la compagnie
 - Assurer les conditions d'une participation inclusive au profit de tous les volontaires à besoins particuliers et porteurs de handicap.
5. Garantie de la sécurité physique et morale des volontaires
- Faire connaître et respecter strictement les mesures de sécurité
 - Prévenir, détecter, identifier les risques et les situations problématiques, rendre compte et savoir agir seul ou en amont des cadres de compagnie
 - Veiller à développer l'autonomie et la responsabilisation des volontaires
 - Créer un climat sécurisant et de respect mutuel
 - Assurer, si nécessaire, le premier lien avec les familles (téléphone mobile)

Enfin, à la demande des cadres de compagnie et en fonction de ses connaissances et/ou de son expérience, il peut assurer ponctuellement des interventions comme formateur.

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :

- Ce poste est ouvert aux agents sans expérience professionnelle
- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle initiale
- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée

LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES MISES EN ŒUVRE

CONNAISSANCES

- Expérience dans le domaine de l'encadrement dans les armées, l'éducation ou l'animation de mouvements pour la jeunesse
- BAFA/BAFD ou qualification équivalente (scoutisme, ...)
- Psychologie de l'adolescent
- Identification des risques psycho-sociaux
- Sécurité physique et morale des mineurs

COMPETENCES

- Animer une équipe, fédérer des énergies, créer de la cohésion
- Conduire une médiation en situation de crise
- Capacité d'écoute et réactivité
- Exemplarité, probité, intégrité et rigueur du comportement
- Expérience dans l'accueil et l'accompagnement de jeunes en situation de handicap ou à besoins particuliers
- Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)

Signature pour accord du règlement intérieur joint lors de la signature du contrat

Rémunération BRUTE: 68,90 euros / jour soit 1 653,60 euros en Brut pour une session correspondant à une base de 24 jours dont 15 jours en séjour de cohésion, 5 jours de formation et 4 jours de repos compensateurs.

Base de données du ministère de l'éducation nationale du 21 novembre 2021 conformément aux éléments constitutifs des contrats

VOS CONTACTS RH (NOM, PRENOM, FONCTION, TELEPHONE, ADRESSE ELECTRONIQUE)

Isabelle JOUBERT, Cheffe du projet SNU pour les départements de l'Aveyron et la Lozère, DSDEN de l'Aveyron (isabelle.joubert@ac-toulouse.fr)

Nathalie RATAJCZAK, secrétaire administrative chargée du SNU, SDJES de l'Aveyron (sdjes12-snu@ac-toulouse.fr)